Agence Nationale du Sport / FFJDA

GUIDE
COMPLEMENTAIRE
POUR LES CLUBS

Comment bien remplir sa demande de subvention?



L'OUTIL DE SAISIE : COMPTE ASSO

Comme en 2018, les demandes de subventions sont à saisir sur le 'Compte Asso' (cliquez sur l'image pour accéder au portail)





Le Compte Asso

Le site officiel de gestion d'association

Afin d'optimiser le temps de saisie de votre dossier, il convient de préparer les éléments requis et <u>numériser les pièces à joindre avant de commencer la démarche</u>. (cf. liste des pièces à joindre)

Vous pouvez également, pour vous aider, remplir le CERFA 12156*05 (cliquez ici pour y accéder) disponible sur le site du Ministère Public (cliquez ici) ce qui vous aidera dans la saisie de votre demande sur l'outil COMPTE ASSO

LA CRÉATION DE COMPTE



CRÉATION DE SON COMPTE PERSONNEL

Si vous ne l'avez pas encore créé, créez votre compte pour votre association dans le 'Compte Asso'



CONNEXION

Adresse de messagerie

Mot de passe

Mot de passe oublié ?

CONNEXION

CRÉER UN COMPTE



CRÉATION DE SON COMPTE PERSONNEL

A noter pour la création de votre Compte Asso et le rattachement de votre association, il vous faudra impérativement :



- Le **numéro SIRET** DE VOTRE ASSOCIATION, composé de 14 chiffres (c'est votre numéro SIREN + 5 chiffres)
- Le numéro RNA (ancien numéro WALDEC), composé de la lettre W suivie de 9 chiffres
- ✓ Si vous n'avez pas de numéro RNA, il est impératif de vous rapprocher de vos services préfectoraux dans les meilleurs délais.
- ✓ A savoir qu'il faut compter minimum un délai de 5 jours lors d'une déclaration de création ou de modification d'une association pour recevoir un récépissé contenant le numéro RNA indispensable à la demande de subvention



LES GRANDES ETAPES DE LA SAISIE



SAISIE D'UNE DEMANDE DE SUBVENTION

SAISIE DE VOTRE DEMANDE EN 4 GRANDES ETAPES

FF judo

1 CREATION ET VALIDATION DU COMPTE



AJOUT DE VOTRE ASSOCIATION AU SEIN DU COMPTE



2 VERIFICATION ET COMPLETION DES INFORMATIONS ADMINISTRATIVES DE VOTRE ASSOCIATION ET DE SES ETABLISSEMENTS



3 SAISIE DE VOTRE DEMANDE DE SUBVENTION



4 SUIVI DE VOTRE DEMANDE DE SUBVENTION





LES PIECES
ADMINISTRATIVES À
JOINDRE

VALABLES POUR
TOUTES VOS DEMANDES



INFORMATIONS LIÉES A L'ASSOCIATION

VALABLE POUR TOUTES VOS DEMANDES À COMPLÉTER OU METTRE À JOUR CHAQUE ANNÉE



VOUS MUNIR DES ELEMENTS SUIVANTS:

- Numéro SIRET
- 2. RNA, (si vous ne l'avez pas, il faut vous reporter à votre dernier récépissé en sous-préfecture ou à défaut la contacter)
- 3. Code APE
- 4. L'adresse du siège social et l'adresse de gestion de l'association (si différente de la première)
- 5. Les coordonnées du représentant légal de l'association
- 6. Les coordonnées du rédacteur de la demande de subvention



INFORMATIONS LIÉES A L'ASSOCIATION



VALABLE POUR TOUTES VOS DEMANDES À COMPLÉTER OU METTRE À JOUR CHAQUE ANNÉE

SUITE:

- 1. Les coordonnées des éventuelles autres associations concernées
- 2. Les moyens humains de l'association (au 31/12 de l'année écoulée)
- 3. L'agrément de l'association avec sa date d'agrément et l'organe de l'administration qui a délivré cet agrément
- 4. Les informations fiscales de l'associations (assujettissement aux impôts commerciaux...)
- 5. Le budget prévisionnel annuel de l'association



INFORMATIONS LIÉES A L'ASSOCIATION

SYNTHÈSE DES DONNÉES DE L'ASSOCIATION ENREGISTRÉES A PRESENT A JOUR DANS LA BASE DE DONNÉES « COMPTE ASSO »



PIÈCES ADMINISTRATIVES À JOINDRE

VALABLE POUR TOUTES VOS DEMANDES À METTRE À JOUR CHAQUE ANNÉE



À TÉLÉCHARGER DANS LES INFOS ADMINISTRATIVES :

- 1. Les statuts : un exemplaire des statuts déposés ou approuvés par l'association
- 2. La liste complète des dirigeants de l'association (personnes chargées de l'administration de l'association)
- 3. Le dernier rapport d'activité approuvé
- 4. Le dernier budget prévisionnel annuel approuvé
- 5. Les comptes annuels approuvés du dernier exercice clos
- 6. Le bilan annuel financier du dernier exercice clos
- 7. Un R.I.B (à l'adresse du siège social de l'association)
- 8. Le projet associatif de l'année au cours de laquelle la présente demande est faite



DÉFINITION DU PROJET A
SUBVENTIONNER:

1. DETAIL DES PIECES

2. ACTIONS
SUBVENTIONNABLES



PIÈCES ADMINISTRATIVES À JOINDRE

VALABLE POUR CETTE DEMANDE PRÉCISÉMENT



À INDIQUER OU TÉLÉCHARGER DANS LES INFOS DE VOTRE PROJET :

- 1. Les statuts : un exemplaire des statuts déposés ou approuvés par l'association
- 2. Le descriptif de votre action et des moyens humains et matériels mis en œuvre,
- 3. La durée de l'action (ex : de 1 jour à une ou plusieurs saisons sportives)
- 4. Le résultat espéré et des indicateurs de résultat d'action pour en permettre l'évaluation,
- 5. Le budget total de l'action,
- Les financements complémentaires et le financement des fonds territoriaux demandés.



A INDIQUER DANS LES

CHAMPS DE

« REDACTION LIBRE »



GUIDE POUR REMPLIR MA DEMANDE



NUMERO DE RATTACHEMENT DES DEMANDES DE SUBVENTION FFJUDO

725



LE REPERTOIRE DES ACTIONS SUBVENTIONNABLES

INDICATIONS POUR COMPLETER VOTRE DEMANDE



« L'INTITULÉ DE VOTRE ACTION » (cf. Répertoire des actions subventionnables en Annexe) :

Il est <u>impératif</u> que l'intitulé de votre action reprenne exactement l'une des propositions qui vous sont soumises dans le document en Annexe

«OBJECTIF DE L'ACTION » (cf. Répertoire des actions subventionnables en Annexe) :

L'objectif de votre action peut reprendre l'une des propositions qui vous sont soumises dans le document en

Annexe

Si plusieurs objectifs sont précisés, les inscrire par ordre de priorité



LE REPERTOIRE DES ACTIONS SUBVENTIONNABLES

INDICATIONS POUR COMPLETER VOTRE DEMANDE



«DESCRIPTIF DE L'ACTION » (cf. Répertoire des actions subventionnables en Annexe) :

Pour le descriptif de votre action, vous indiquerez pour chaque catégorie ci-après une ou plusieurs des propositions qui vous sont faites :

- 1. Détail de l'action
- 2. Discipline
- 3. Groupes de Population
- 4. Statut Population
- 5. Lieu

- 6. Quand
- 7. Personnel et Coût
- 8. Matériel
- 9. Déplacement
- 10. Indicateurs



RAPPELS & ÉCHÉANCIER



RAPPELS

Le subventionnement par association sera au minimum de 1500€ par demande et pourra être de 1000€ en ZRR et QPV.

=> 3 actions maximum par association

(le montant total de la demande doit être au moins égal à 1500€)

DISPOSITIF ET PROCÉDURES

29 MAI = lancement de la campagne CNDS/FFJDA



26 JUIN (minuit) = clôture de l'envoi par les clubs et les OTD de leur dossier de demande de subvention sur « COMPTE ASSO »

A PARTIR D'AOÛT 2019

= signature des notifications d'accord et de refus des demandes

A COMPTER DE SEPTEMBRE-OCTOBRE 2019

= validation par l'A.N.S des états de paiement et mise en paiement directement par l'A.N.S et le cas échéant signature des conventions annuelles

POUR VOUS AIDER



ASSISTANCE

Un accompagnement « humain »:

par la Ligue avec le soutien du RAR (responsable administratif régional) sur la constitution du dossier et de ses contenus et par le responsable de l'ETR (Equipe Technique Régionale) sur les contenus techniques et sportifs

Sur le plan administratif :

fondsterritoriaux@ffjudo.com: une adresse mail dédiée pour toute question qui vous semble nécessaire.

Une réponse vous sera apportée dans les 48h.